

 <p>_AGGLO_ Etampois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p align="center">Communauté d'Agglomération de L'Étampois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 13 avril 2026</p> <p align="center"><i>Rapporteur : M. Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p align="center">CA-DEL-2026- 19</p>
---	--	--

**Désignation des représentants de la CAESE auprès de la Commission Consultative
d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
(PRPGD)**

L'an deux-mille-vingt-six, le treize avril, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Aïcha AHRAOUI, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angelina CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (70).

Conseillers absents / excusés : Mesdames et Messieurs Denis YANNOU, Virginie TARTARIN, Bastien SORET (3).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Evelyne THOUEMENT (par procuration à Laurence BUREAU), Régis DARRIBERE (par procuration à Paola LENDORMY), Kévin LE FOLL (par procuration à Annie-Claude MOZZANI), Sylvie VASSET (par procuration à Guy CROSNIER) (4).

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MORICHON

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2224-37-1, et L.5216-5-I al. 7 ;

VU le Code de l'Environnement, et notamment les articles L.541-1, L.541-15-1, R.541-21 et R.541-4119 et suivants ;

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 174-16 du 22 septembre 2016 « Engagements vers un objectif zéro déchets en Ile-de-France », marquant le lancement des travaux de planification du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) ;

VU l'arrêté de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France n° 2021-217 du 22 septembre 2021 relatif à la composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Ile-de-France

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL-241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la CAESE au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PROCÈDE AU VOTE au scrutin secret,

- *Nombre de conseillers présents à l'appel (physiquement ou représentés) : 74*
- *Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 8*
- *Nombre de suffrages déclarés nuls : 0*
- *Nombre de suffrages déclarés blancs : 2*
- *Nombre de suffrages exprimés : 64*
- *Majorité absolue : 33*

DÉCLARE ÉLUS À L'UNANIMITÉ PAR 64 VOIX les représentants de la CAESE suivants au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PRPGD :

<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
Christine BOURREAU	Michaël MERIGOT

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Secrétaire,

Michel MORICHON



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER